

## Centre Régional pour les Arts

Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)

Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO





# CERAV/INFO

N°00 Bulletin d'informations semestriel du Centre régional pour les arts vivants en Afrique

PROMOTION ET PROTECTION DES ARTS
VIVANTS EN AFRIQUE

Page 4 Un pôle régional inauguré à Bobo-Dioulasso au Burkina



VIE DU CERAV/AFRIQUE Le Centre de ressources inauguré



### COOPERATION/PARTENARIAT

La Côte d'Ivoire marque son entrée officielle au CERAV/Afrique



#### MOT DU DELEGUE GENERAL

# Chers Partenaires, Chers lecteurs!

Le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) est un Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO dont la création a été autorisée par la 35<sup>ème</sup> Session de la Conférence Générale de l'UNESCO tenue en 2009. Sa naissance est le fruit d'une volonté d'offrir commune a 11 continent africain un nouvel instrument d'échanges, de coopération et de formation. Il est aussi un cadre de rencontres, de réflexion et d'impulsion de nouvelles actions visant à dynamiser le secteur culturel africain à travers le renforcement de la créativité, des potentialités et la promotion des industries du spectacle vivant ainsi que du cinéma et de l'audiovisuel. Le CERAV/ Afrique est également chargé d'accompagner les États africains dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Après cinq années de mise en œuvre de ses activités, un nouvel accord tripartite entre l'UNESCO, le Gouvernement du Burkina Faso et le CERAV/ Afrique a été signé le 13 juin 2023 pour une durée de huit



(08) ans, marquant ainsi la reconduction du CERAV/ Afrique sous le statut de centre de catégorie 2 placé sous les auspices de l'UNESCO. travers ce bulletin d'informations qui se veut semestriel, et dont ce numéro spécial porte sur la période de 2015 à fin 2022, le CERAV/ Afrique retrace l'ensemble de ses actions réalisées depuis son opérationnalisation. Il permettra également au CERAV/Afrique d'établir une relation de confiance une promarquée par activité dynamique avec ses partenaires, avec les opérateurs culturels africains et avec les internautes. Je vous invites à travailler avec nous, pour contribuer à relever les nombreux défis de

développement de la région Afrique en agissant sur les registres du renforcement des industries culturelles et créatives et de la promotion et protection de la diversité des expressions culturelles. Ce magazine d'informations qui est le vôtre, s'inscrit dans cette dynamique et c'est avec vous que nous travaillerons pour qu'il remplisse une fonction d'information, de communication, de partage au service de la coopération et des échanges culturels à l'échelle continentale.

Bienvenue!

## Installation de la Délégation générale



Dans le cadre de l'opérationalisation du CERAV/Afrique, M. Michel SABA a été nommé, en Conseil des Ministres en qualité de Délégué général,

La cérémonie d'installation du Délégué général en présence des Directeurs techniques, administratifs et financiers a eu lieu le 10 décembre 2015 à la Maison de la Culture Anselme Titianma suivant le Décret N°2015-690/PRES-TRANS/PM/MCT du 1er juin 2015. Les Directeurs techniques, administratifs et financiers ont été nommés, en Conseil SANON de Bobo-Dioulasso.

Cette cérémonie, placée sous la présidence du Secrétaire général du Ministère de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso, Dr Bemile des Ministres, suivant le Décret N°2015-1138/PRES-TRANS/PM/MCT du 07 octobre 2015.

Stanislas MEDA, a vu la participation des autorités de la région des Hauts-Bassins, des partenaires techniques et financiers et des acteurs culturels.



Promotion et protection des arts vivants en Afrique

## Un pôle régional inauguré à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso



Le Présidium lors de la cérémonie d'inauguration

e CERAV/Afrique a officiellement lancé ses activités à Bobo-Dioulasso, le lundi 28 mars 2016 en marge de la 18<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture (SNC). Placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie a connu la participation effective Pr Filiga Michel

SAWADOGO, Ministre l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique l'Innovation, Président de la Commission Nationale pour l'UNESCO Parrain, de Monsieur Tahirou BARRY, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Ministre de tutelle technique du Centre, des membres du Gouvernement et de nombreuses personnalités du monde de la culture.

La cérémonie officielle d'inauguration du CERAV/ Afrique a été marquée par quatre allocutions. D'abord le mot de bienvenue de Monsieur Jérémie Kouka OUEDRAOGO, Hautcommissaire de la Province du Houet, Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Bobo-Dioulasso, qui s'est réjoui du choix porté sur la Commune de Sya pour abriter le siège du CERAV/ Afrique et en a remercié



tant bien le Gouvernement que l'UNESCO. Le Délégué général du CERAV/Afrique, Monsieur Michel SABA, dans son allocution, a rappelé certains événements majeurs qui ont marqué la création du CERAV/Afrique. Il a souligné aussi les divers enjeux stratégiques de la création du Centre tant pour le Burkina Faso que pour la région Afrique.

Le parrain de la cérémonie, le Pr Filiga Michel SAWADOGO a relevé le rôle que jouent les instituts et Centres de Catégorie 2, en tant que partenaires opérationnels de l'UNESCO. Il a exhorté le Gouvernement à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins essentiels liés à l'opérationnalisation du Centre afin de le préserver de tout disfonctionnement préjudiciable à l'accomplissement de sa mission.

Le discours de lancement a été pronconcé par M. Tahirou BARRY, Ministre de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso. qui a exprimé, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, sa reconnaissance à Madame Irina BOKOVA, Directrice générale de 1'UNESCO ses collaborateurs pour leur constante sollicitude. Il a lancé un appel, au nom du Gouvernement, à tous les Etats membres et institutions au niveau régional, afin

qu'ils accordent une oreille attentive aux différentes sollicitations aux fins de faciliter l'opérationnalisation intégrale du CERAV/Afrique.

A la suite du lancement des activités par le Ministre de la Culture, Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA a procédé à la coupure du ruban symbolique.

A l'occasion de cette cérémonie, le CERAV/ Afrique a fait une exposition de son fonds documentaire constitué essentiellement de documents de référence relatifs à la Convention de 2005, aux Instituts et Centres de Catégorie 2 et de publications diverses de l'UNESCO et de structures partenaires du CERAV/

## Opérationnalisation du Conseil d'Administration (CA)



u 07 au 11 novembre 2016, s'est tenue Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, la première Conseil d u d'administration du CERAV/Afrique. Cette session a été marquée par la cérémonie d'installation des membres, le panel introductif de la première session, les travaux de la session proprement dits.

La première session du Conseil d'administration du CERAV/Afrique a été précédée d'une cérémonie d'installation officielle des membres dudit conseil tenu le 07 novembre 2016, à la Maison de la Culture Anselme

M. Tahirou BARRY, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, la cérémonie d'installation a connu la présence de nombreux invités dont deux (02) anciens Ministres de la culture, en l'occurrence Dr Mahamoudou OUEDRAOGO et M. Filippe SAVADOGO.

La cérémonie a été marquée par cinq interventions, notamment le mot de bienvenue du Maire de la Commune de Bobo-Dioulasso; l'allocution du Délégué Général du CERAV/ Afrique ; l'allocution de la

Titiama SANON. Présidée par représentante de la Directrice générale de l'UNESCO au Conseil d'administration du CERAV/Afrique; le discours d'installation des membres par le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme; l'allocution de reconnaissance du Président du Conseil d'administration.

> En prélude des travaux de la première session du Conseil d'administration un panel introductif a été animé par d'éminentes personnalités à l'issue de la cérémonie d'installation.

Modéré par Dr Bémile Stanislas MEDA, Président



ce panel avait pour thème principal : « Fondements, enjeux et défis liés à la création du Centre et

du Conseil d'Administration,

partenariats stratégiques pour son opérationnalisation ».

En ce qui concerne les travaux de la première session proprement dits, ils ont permis d'examiner, d'amender et d'adopter les projets de documents préalablement inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit du règlement intérieur du Conseil d'administration ; du règlement intérieur du CERAV/Afrique ; de la délibération relative à l'organigramme du CERAV/ Afrique ; de la délibération relative Conseil a 11

Scientifique et Culturel; des termes de référence du plan stratégique 2017-2026 et du plan d'actions 2017-2019; de la délibération relative au Plan de Travail Annuel 2017 ; de la délibération portant adoption du budget gestion 2017 du CERAV/Afrique ; de la délibération portant adoption du plan de passation des marchés publics 2017; de la délibération relative aux cotisations annuelles des Etats adhérents au CERAV/Afrique ; de la délibération relative aux indemnités diverses; des propositions relatives au recrutement de personnel d'appui en 2017; des propositions de conventions ou accords de partenariat du CERAV/Afrique.

Au terme des travaux, les conclusions de cette première session ont été livrées à la presse pour relayer les grandes décisions auprès de l'opinion nationale, régionale et internationale et faire connaitre le Centre.

# Opérationnalisation du Conseil Scientifique et Culturel (CSC)

u 19 au 21 juillet 2017, s'est tenue à Bobo-Dioulasso, la première session du Conseil Scientifique Culturel (CSC) CERAV/Afrique. du L'organisation de la première session cet organe consultatif de réflexion et propositions au sein du CERAV/Afrique a été marquée par l'installation des membres suivie des travaux.

La cérémonie d'installation des membres a été marquée par l'intervention du Délégué général, suivie du discours d'installation des membres prononcé par le Président du Conseil d'administration. L'allocution de reconnaissance quant à elle a été prononcée par le Président du Conseil Scientifique et Culturel.

Conformément à l'agenda adopté par le Conseil scientifique et culturel, les travaux de la session ont permis d'examiner les points préalablement inscrits à l'ordre du jour de cette



session. Il s'est agi des projets de documents relatifs au plan stratégique 2017-2026, plan d'actions 2017-2019, plan de mobilisation des ressources, termes de référence du plan de communication, termes de référence ateliers régionaux 2017, termes de référence de l'évènementiel « Nuit du CERAV/Afrique », travaux sur le site web et le logo. A la suite des travaux, le Conseil a fait des recommandations sur la prise en compte d'un objectif opérationnel relatif au soutien à la circulation des acteurs, biens et services

culturels, sur la relecture du statut et de l'organigramme du CERAV/Afrique, sur l'élaboration d'une stratégie de communication assortie d'un plan d'actions, et sur l'organisation d'un évènementiel dénommé « Nuit du CERAV/Afrique ».

Atelier de planification stratégique

# Le CERAV/Afrique s'est doté d'un plan stratégique 2017-2026

novembre 2016 le CERAV/Afrique a organisé un atelier de planification stratégique dans l'objectif général de doter l'institution d'un document de référence pour gestion stratégique et opérationnelle et pour son positionnement régional dans la promotion des arts vivants, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que de la diversité des expressions culturelles en Afrique.

Cet atelier a permis aux participants d'élaborer un plan stratégique 2017-2026, assorti d'un premier plan d'actions triennal 2017-2019, sur la base des orientations du Conseil d'administration lors des travaux de sa première session et de réfléchir sur l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources (en identifiant les partenaires techniques et financiers) pour la mise en œuvre du plan d'actions.

L'atelier qui a connu le soutien technique de l'Observatoire



Les participants en plein séance de travaux

des Politiques Culturelle du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, partenaire du CERAV/Afrique pour le projet intitulé « Appui à l'opérationnalisation du CERAV/Afrique comme pôle d'expertise pour le suivi de la mise en œuvre de la Convention de 2005 en Afrique de l'Ouest », a regroupé une quinzaine de participants dont des personnes ressources sollicitées pour leur expertise, leur expérience et leur maîtrise des enjeux culturels, concernant les filières couvertes par l'action du CERAV/Afrique.

En rappel, les principaux défis que le CERAV/Afrique doit relever, dans le cadre du plan stratégique concernent le renforcement de l'ancrage institutionnel du CERAV/ Afrique au Burkina Faso, dans la Région Afrique et à l'international; le développement d'échanges et de partenariats techniques et financiers avec les institutions et les partenaires bilatéraux; le développement et l'utilisation régulière d'une expertise africaine sur la Convention de 2005; le renforcement des capacités et de l'expertise des acteurs publics, privés et des OSC dans les filières arts vivants, cinéma et audiovisuel ; l'adoption d'une approche efficace pour l'appui aux Etats africains en vue de l'élaboration de politiques publiques pertinentes et du suivi/évaluation de la Convention de 2005.

La vision du CERAV/

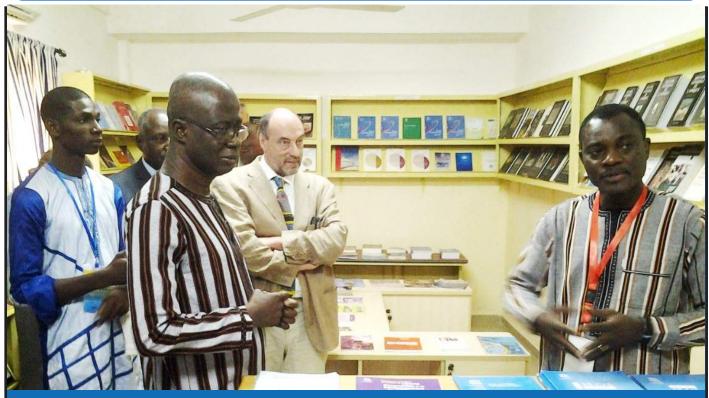
Afrique: " à l'horizon 2026, est un pôle d'expertise qui œuvre à la dynamisation des Industries culturelles et créatives en Afrique à travers le développement des arts vivants, du cinéma et de l'audiovisuel et qui accompagne les Etats adhérents dans la mise en œuvre de politiques publiques performantes, respectueuses de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles". L'objectif global est de promouvoir les arts vivants,

le cinéma et l'audiovisuel dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 en vue de l'émergence économique, sociale et culturelle des Etats africains à travers une plus grande production de biens et services culturels, la création de richesses et d'emplois décents.

Les objectifs stratégiques visent à renforcer les capacités institutionnelles, opérationnelles et la gouvernance du CERAV/ Afrique en vue de son ancrage national, régional et international; appuyer la professionnalisation des acteurs des filières arts vivants, cinéma et audiovisuel en Afrique ; accompagner les Etats, la société civile culturelle et le secteur privé dans la mise en œuvre de politiques publiques respectueuses de la Convention de 2005.



### Inauguration du Centre de ressources



Le Ministre en charge de la Culture visite le Centre de ressources du CERAV/Afrique

e lundi 26 mars 12018, s'est tenue au CERAV/Afrique, la cérémonie d'ouverture du Centre de ressources de l'Institution. L'inauguration de ce centre a eu lieu en marge de la 19ème édition de la Semaine Nationale de la Culture (SNC).

C'est une cérémonie qui a connu la présence des premiers responsables du département de la culture, conduits par le Ministre Abdoul Karim SANGO, des partenaires techniques et financiers,

de M. Michel GUERIN, Directeur-coordinateur de l'Observatoire des Politiques Culturelles du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, premier partenaire du CERAV/Afrique dans l'opérationnalisation et le développement de son Centre de ressources, des membres du Conseil d'administration du CERAV/Afrique, des acteurs culturels, étudiants et des hommes de la presse. Une visite du Centre de ressources a été conduite sous la responsabilité du Délégué Général et animée par le Directeur

de 1a Documentation, de l'Information et des Statistiques du CERAV/ Afrique. Cette visite a permis au Ministre, l'ensemble de la délégation qui l'accompagne et à tous les acteurs présents de découvrir la richesse documentaire et les données importantes dont regorge cette structure sur la Convention de 2005 de l'UNESCO. Le passage dans les différents blocs a permis de constater que les documents sont disposés par domaines. En effet, le Centre de ressources dispose d'une salle polyvalente contenant

le fonds documentaire qui est composé de publications de l'UNESCO, de textes fondamentaux, de filières des arts du spectacle (musique, danse, théâtre), de cinéma et de l'audiovisuel, de l'histoire générale de l'Afrique, de magazines, etc. Les ressources constituant ce fonds sont majoritairement en français et en anglais et organisées dans des rayons et classées selon la classification décimale de Dewey. La

salle polyvalente constitue une réserve destinée à la réception et à la conservation de la documentation du CERAV/Afrique. Le Centre de ressources dispose également d'une salle de lecture équipée de tables, de chaises, d'étagères contenant des documents consultables sur place, et de Wifi haut débit. C'est un cadre idéal pour la lecture et la recherche documentaire. Elle est ouverte de lundi à vendredi de 08h à

16h00. L'adhésion est gratuite et la consultation se fait sur place. Chaque usager est muni d'une carte d'adhésion.



#### CENTRE REGIONAL POUR LES ARTS VIVANTS EN AFRIQUE



# Elaboration d'un guide pratique d'assistance technique aux Etats africains pour l'élaboration de leurs RPQ sur la Convention de 2005 de l'UNESCO



31 mars au avril 2021, le CERAV/Afrique a organisé un atelier restreint d'élaboration d'un guide pratique destiné à encadrer les missions d'assistance technique du Centre au profit des Etats africains dans le cadre de l'élaboration de leurs Rapports périodiques quadriennaux sur la Convention de 2005 de l'UNESCO.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions de M. Michel SABA, Délégué général du CERAV/Afrique, de M.

Désiré OUEDRAOGO, Expert de la Convention de 2005, de M. Michel GUERIN, Assistant technique Wallonie-Bruxelles international (WBI) au CERAV/Afrique, de M. Anselme SAWADOGO, Chef du Bureau WBI au Burkina Faso, de M. Florent GALATY, Administrateur représentant la République de Côte d'Ivoire au Conseil d'administration du CERAV/ Afrique et de Dr Lassina SIMPORE, Président Conseil d'administration du CERAV/Afrique. Les travaux ont été entamés en plusieurs étapes conformément programme adopté. En effet, il s'est agi de faire un travail cadrage; de présenter

nouveau cadre de suivi de la Convention de 2005 et des canevas des rapports périodiques quadriennaux (RPQ) d'examiner processus global préconisé par l'UNESCO et d'analyser les principales difficultés rencontrées par les équipes nationales dans la production des RPQ. Cet atelier également permis d'élaborer le canevas (structure) guide pratique. Les travaux de groupe ainsi que participation distance à personnes ressources, Experts et Points de contact de la Convention de 2005 du Burkina Faso, du Sénégal, du Bénin, du Togo, du Maroc ont permis l'élaboration du guide.







CENTRE RÉGIONAL POUR LES ARTS VIVANTS EN AFRIQUE





Pôle d'expertise sur la Convention 2005 de l'UNESCO sur protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en Afrique ;



Pôle d'impulsion de dynamiques culturelles pour la promotion de la coopération et des échanges dans le domaine des arts du spectacle, du cinéma et l'audiovisuel en Afrique.

> 01 BP 104 Bobo-Dioulasso 01 Tél.: +226) 20 97 42 20/21

# Séminaire sous-régional de formation sur la Convention de 2005 de l'UNESCO et les politiques publiques en Afrique



Les participants en pleine séance de travail

a u 18 novembre 2016, CERAV/Afrique partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec le soutien financier de Wallonie Bruxelles International (WBI) a organisé à Bobo Dioulasso, un séminaire sous régional de formation sur le thème « la Convention de 2005 de l'UNESCO et les politiques publiques en Afrique ».

Ce séminaire a regroupé vingt-deux (22) acteurs publics et de la société civile culturelle venus du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal. Son objectif était de permettre une meilleure appropriation de la Convention de 2005, de favoriser son implémentation au sein des Etats et d'améliorer la rédaction des rapports périodiques quadriennaux relatifs au suivi national de cette convention. Durant 96 heures, les travaux ont porté sur des communications en séances plénières et sur des travaux de groupes autour des cas pratiques portant

sur la méthodologie et les instruments de collecte des données, la formulation des indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques publiques et la méthode d'analyse en groupe (MAG). Ils avaient pour but de familiariser les participants au choix des types et catégories de données à collecter, dans le cadre de l'évaluation. ainsi qu'aux méthodes appropriées d'analyse des interventions des acteurs culturels. Les cas pratiques devraient aider les différents pays qui sont engagés dans le processus d'élaboration

de leur rapport périodique quadriennal sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 à produire des rapports plus analytiques.

La Cérémonie de clôture, Présidée par M. Tahirou BARRY, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, qui avait à ses côtés M. Alain SISSAO, Conseiller technique représentant le

Supérieur, de la Recherche et et de l'Innovation, Parrain communautaires de l'Afrique du séminaire, a été l'occasion de l'Ouest. de présenter la synthèse des travaux, d'entendre des allocutions et de procéder à une remise d'attestations. participants Les séminaire ont formulé des recommandations et motions à l'adresse des Etats, de l'UNESCO, de Wallonie-

Ministre de l'Enseignement Bruxelles International des organisations



La photo de famille des participants du séminaire



# Atelier régional de Niamey sur la Convention de 2005 et la Charte de la renaissance culturelle africaine



Le Présidium à l'ouverture des travaux

Du 28 au 30 août 2017, s'est tenu à Niamey en République du Niger, un atelier régional sur le « partenariat avec la société civile dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des

Cet atelier qui a réuni plusieurs acteurs culturels venus du Burkina, du Benin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Nigéria, de la République

expressions culturelles et la Charte de la renaissance culturelle africaine : quels défis ? quelle solution ? ». Organisé par le CERAV/Afrique en partenariat avec le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Traditions Orales de l'Union Africaine (CELHTO-UA)

Démocratique du Congo, du Togo, de la Belgique et de la France avait pour objectif général d'approfondir la réflexion sur les mécanismes garantissant la participation effective de la société civile à et bénéficiant du soutien du Gouvernement de la République du Niger, cet atelier a réuni une trentaine de participants, représentants des organisations de la société civile culturelle et des ministères en charge de la culture de 11 pays africains.

la mise en œuvre des instruments normatifs guidant les politiques publiques dans le domaine de la culture au sein des États africains. C'est dans une très bonne ambiance que se sont déroulés les travaux

de l'atelier, alternant communications et débats, sous la modération de personnalités culturelles expérimentées telles que le Pr Lupwishi MBUYAMBA, le Dr Stanislas MEDA, Secrétaire Général du Ministère en charge de la culture du Burkina Faso, l'Ambassadeur Filippe SA-VADOGO, grand militant du dialogue interculturel et interreligieux en Afrique, Mme Valéria MARCOLLIN de l'ONG Culture et Développement basée à Grenoble et M. Frédéric JACQUEMIN de l'Agence de coopération culturelle Africalia, basée à Bruxelles (Belgique). Des communications et des débats ont permis d'aborder des sujets reflétant la diversité des enjeux et des défis liés au développement de la culture en Afrique en général, et plus particulièrement ceux jouant

un rôle clé dans l'atteinte des objectifs de la Convention de 2005 de l'UNESCO.

Il ressort des discussions qu'à des degrés divers, la société civile a été activement sollicitée dans la mesure de ses moyens. Il existe cependant des limites liées à la faible structuration des organisations de la société civile et à leur faible capacité à fédérer leurs efforts pour mener des actions en synergie.

Les travaux de l'atelier ont montré un fort potentiel contributif de la société civile culturelle africaine à l'appropriation, à la diffusion et à la mise en œuvre des instruments normatifs internationaux tels que la Convention de 2005 et la Charte de la renaissance culturelle africaine. Les participants à l'atelier se sont engagés à être des acteurs clés dans la mise en œuvre des résolutions prises et dans la sensibilisation des États africains pour l'accélération de la ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine ainsi que pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO et de l'Agenda 2063.

A l'issue des délibérations, les participants ont adopté une déclaration dite de Niamey, une recommandation et quatre motions de remerciements.



La photo de famille des participants à l'atelier régional

# Séminaire régional de Ségou sur la situation de l'artiste africain

Du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019, s'est tenu à Ségou en République du Mali, un séminaire régional sur « la situation de l'artiste africain ». Co-organisé

par l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA), la Fondation Festival sur le Niger (FSN) et le CERAV/Afrique, ce séminaire a réuni

des experts venus de douze pays africains et s'est fixé pour objectif principal d'examiner la situation professionnelle et sociale de l'artiste africain.



Le Présidium à l'ouverture des travaux

« Le rôle des artistes dans les stratégies de préservation du patrimoine culturel et la quête du meilleur vivre ensemble en Afrique », c'est sous ce thème que s'est apensanti le Professeur Abdoulaye Doro **SOW** communication dans sa introductive. A ce séminaire, étaient présents M. Mamou DAFFE. Président de la. Fondation Festival sur le Niger (FSN), M. Michel SABA, Délégué général du CERAV/Afrique, M. David YINGA, Représentant de la Commission Economique et Monétaire de l'Afrique

Centrale (CEMAC) Professeur Lupwishi MBUYAMBA. Directeur exécutif de l'Observatoire **Politiques** Culturelles en Afrique (OCPA). Cette rencontre qui a réuni plusieurs acteurs culturels venus du Burkina Faso, du Cameroun, Congo, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Mozambique, du Sénégal, de la Guinée Equatoriale et de la Tunisie visait à examiner la situation professionnelle et sociale de l'artiste africain. à souligner l'importance du rôle et de la fonction qu'il

joue dans la société, à repérer les domaines d'intervention des différentes parties prenantes dans la politique à redéfinir à cet égard et à conférence préparer une internationale sur le statut de l'artiste. Durant 72h, les experts ont échangé autour plusieurs thématiques à savoir : « L'artiste et les métiers de l'art, la formation et l'éducation des artistes et des animateurs dans l'art » ; « Importance du rôle et des fonctions de l'artiste dans la société sur les plans politique, économique et social »; « Création artistique, levier du

du développement économique»; «Établissement et développement du cadre et de l'environnement artistique »; « Droits et devoirs des parties concernées ».

interventions des panélistes et les échanges entre participants ont permis d'identifier les droits et devoirs relatifs entre autres au droit à un statut valorisant; à la règlementation de l'emploi et des conditions sociales ; à une protection sociale; au droit d'obtention de la carte d'artiste professionnelle; au droit à la création et à l'animation de structures syndicales; au devoir de se conformer aux règles et lois en vigueur; au devoir de payer les taxes et impôts; aux droits d'accès au financement.

Les échanges ont également permis de dégager des pistes d'orientation qui consistent à œuvrer pour une bonne gouvernance de la culture ; à travailler au développement de l'offre d'éducation et de formation artistique; à faire bénéficier aux artistes les mêmes droits que ceux reconnus aux travailleurs des autres secteurs ; à requérir le soutien et l'accompagnement de l'Union Africaine et de l'UNESCO pour la tenue de la conférence des chefs d'Etats ; à encourager les experts ; à consolider la reconnaissance du métier d'artiste par l'OIT

et le BIT; à aller vers la construction d'industries culturelles; à bien utiliser les ressources et prendre des mesures d'accompagnement; à penser à la retraite des artistes et créer des mécanismes durables de sa gestion ; à travailler à une meilleure structuration de la société civile africaine et à montrer sa capacité à se prendre en charge ; à créer un cadre de concertation entre les artistes, les acteurs du secteur public et ceux du secteur privé pour une meilleure collaboration en faveur de l'artiste ; à la possibilité pour la société civile de créer ses propres instances de légitimation et ne pas être totalement dépendante des instances publiques ou extérieures ; à profiter des agendas politiques comme opportunités pour proposer des pactes culturels ; à adopter une présomption de salariat pour les artistes; à inviter à une structuration; à mener un lobbying auprès des Etats pour une prise en compte dans la définition des politiques et stratégies nationales de développement ; à adopter de mesures de création de régimes de sécurité sociale adaptés ; à créer des maisons de la culture ou de l'art à l'image des maisons ; à élaborer et mettre œuvre un plan d'actions conduisant vers l'adoption de statut particulier adapté

pour l'artiste; à plaider pour des facilités fiscales au profit des artistes; à traduire le document en anglais pour un partage de l'information avec l'Afrique anglophone.

Au terme des travaux du séminaire, les participants se sont résolument engagés et disent être déterminés en vue de l'aboutissement du processus engagé pour l'adoption d'un statut de l'artiste en Afrique. C'est pourquoi, ils estiment qu'il est necessaire entre autres de promouvoir la consommation des produits culturels et artistiques au niveau local, régional et continental afin de booster les industries culturelles et créatives du continent, de prendre des mesures décisives par les États africains à court et moyen termes pour mettre au centre des politiques publiques de la culture, les questions relatives à l'amélioration de la règlementation du travail artistique, de nommer des artistes emblématiques continent comme ambassadeurs « bons offices » afin de mettre leurs voix et leurs images au service des actions en cours auprès des Gouvernants aux fins d'avancées déterminantes en faveur du statut en Afrique.

### Atelier régional d'Abidjan sur le nouveau cadre de suivi de la Convention de 2005



e CERAV/Afrique a organisé du 04 au 06 mars 2020 à Abidian en République de Côte d'Ivoire, un atelier régional de renforcement de capacités des Points de contact de la Convention de 2005 et des leaders de la société civile culturelle des États de l'espace francophone africain sur le nouveau cadre de suivi de ladite Convention relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles.

de la Convention de 2005 de repenser 1'UNESCO pour les politiques publiques de la culture : expériences et perspectives dans les pays périodiques quadriennaux et africains francophones »,

c'est sous ce thème que s'est tenu du 04 au 06 mars 2020 à Abidjan, l'atelier régional du CERAV/Afrique qui a réuni des experts, des partenaires ainsi que des points de contact de la Convention de 2005 et des leaders de la société civile culturelle de onze pays africains francophones (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Sénégal, Togo).

L'objectif de cette rencontre était d'offrir aux participants, l'opportunité de renforcer l'appropriation-« Le nouveau cadre de suivi même de la Convention de 2005, de comprendre le fonctionnement du nouveau cadre de suivi, de s'initier au nouveau canevas des rapports d'entamer la mise en réseau

des points de contact de l'espace francophone africain en vue d'une synergie d'actions et de partage de l'information.

Ainsi, durant trois jours, les participants se sont appropriés la Convention de 2005 de l'UNESCO dans toutes ses facettes. La communication introductive [SEP] portait sur l'appropriation de la Convention de 2005 de l'UNESCO dans les référentiels/instruments régionaux et politiques publiques en Afrique. S'en sont suivis plusieurs panels entre autres, le rôle et la place des parties prenantes nationales dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 et l'élaboration des rapports périodiques quadriennaux; focus sur les décisions de



intergouvernemental de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles ; regards partagés sur la contribution des organisations régionales et internationales à la mise en œuvre de la Convention de 2005 : contribution de l'OIF, d'Africalia, de WBI et des

Coalitions africaines pour la

diversité culturelle.

la 13<sup>ème</sup> session du Comité

Des travaux dirigés ont également permis aux participants de s'appesantir sur le nouveau cadre de suivi de la Convention, par l'identification de politiques, mesures et initiatives de mise en œuvre. Toute chose qui a débouché sur l'identification et la proposition des politiques et mesures d'une part et des mesures et initiatives pertinentes de la société civile d'autre part. SEP Ainsi, les participants à l'issue de cet atelier ont fait une déclaration dans laquelle ils relèvent entre autres la nécessité mettre en place un cadre de rencontres régulières des différentes parties prenantes de la Convention de 2005, soulignent la nécessité pour les points contacts des pays francophones africains de la Convention de 2005 de bénéficier d'un accompagnement efficace permettant d'assurer le suivi des travaux des organes directeurs de la Convention de 2005 et dans la préparation des rapports quadriennaux des Etats francophones.

## Organisation des webinaires/resiliart

ans le cadre de la formulation des réponses aux graves difficultés engendrées dans le monde par la pandémie de la COVID-19, l'UNESCO a organisé de grandes rencontres en ligne et a lancé le mouvement « ResiliArt ». En tant que Centre de catégorie 2 de l'UNESCO ayant pour missions d'accompagner en Afrique la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO ainsi que la promotion des bonnes pratiques africaines dans le domaine des arts vivants, le CERAV Afrique a organisé deux webinaires pour contribuer à atténuer l'impact économique et social de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel en Afrique à travers des échanges sur la plateforme Les points de contact

Placés sous le thème général « Le secteur culturel africain à l'épreuve de la COVID-19 : quels exemples de bonnes



pratiques et quelles solutions au profit d'une Afrique résiliente? », les webinaires/ ResiliArt du CERAV/ Afrique étaient articulés autour de deux (02) points correspondant aux thèmes des deux webinaires.

nationaux de la Convention 2005, qui sont les partenaires limitrophes par lesquels l'action du Centre est facilitée au sein des Etats, ont été mis à contribution pour susciter la participation des acteurs, opérateurs et artistes affectés par la pandémie et faire émerger les expériences pouvant contribuer à nourrir les réflexions en vue de recommandations et de solutions à même de soutenir la résilience du secteur culturel africain. Sous le parrainage de M. Abdoul Karim SANGO, Ministre de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso,



Les participants en ligne ayant pris part à ces webinaires

et sous la conduite de M. Luc MAYITOUKOU, Directeur de Zhu Culture (basé à Dakar), les panels ont été animés par les Points de contact de la Convention de 2005 du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo, assistés, chacun, des acteurs culturels issus des filières arts de la scène, cinéma et audiovisuel. Le premier webinaire sur « les impacts de la Covid-19 sur le secteur culturel en Afrique de l'Ouest et partage d'expériences sur les mesures et initiatives de résilience ». tenu le mardi 8 septembre 2020, a donné l'occasion de faire un tour d'horizon sur les impacts de la Covid-19 ainsi que les efforts de résilience du secteur culturel, à travers des mesures immédiates des pouvoirs publics et des initiatives d'opérateurs et artistes considérées comme

des exemples de bonnes pratiques.

Le deuxième webinaire sur le thème: « quelles perspectives, quelles solutions pour relancer les activités et renforcer la résilience du secteur culturel au sein des Etats de l'Afrique de l'Ouest? », tenu le mardi 22 septembre 2020, a abordé les perspectives et les solutions de relance et de renforcement de la résilience du secteur culturel africain, avec des propositions en termes de modèles économiques, de pratiques artistiques, de politiques et stratégies culturelles à mettre en place sur les moyen et long termes en vue de renforcer la résilience des acteurs et relancer structurellement le secteur culturel en Afrique. Ces débats sur les impacts de la pandémie de la Covid-19 sur le secteur culturel en Afrique ont suscité un

grand intérêt de nombreux participants tant au niveau régional qu'international. A travers la plateforme Zoom et la page Facebook du CERAV/ Afrique, le public a interagi de manière remarquable à travers des contributions et des questionnements qui ont enrichi ces webinaires. À travers ces Webinaires/ ResiliArt, le CERAV/ Afrique, poursuivant la mise en œuvre de ses missions au profit des Etats et des acteurs du secteur culturel africain, en tenant compte du nouvel environnement imposé par la pandémie, a renforcé sa visibilité et son ancrage régional et international.

## Atelier régional de Ouagadougou sur la contribution des festivals de cinéma africain sous covid-19



Du 25 au 27 mai 2021, s'est tenu à Ouagadougou, l'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'in du strie cinématographique et à la résilience du secteur

Pendant trois jours, cet atelier qui a coïncidé avec la célébration de la Journée de l'Afrique et l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance Culturelle l'Union Africaine, a invité des professionnels, des experts et des organisateurs de festivals cinéma de ainsi que des institutions culturel en Afrique dans le contexte du Covid-19. Organisé par le CERAV/ Afrique, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, cet atelier a été présidé par le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina

et organisations régionales telles que l'Union africaine, CEDEAO, l'UEMOA, Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI) et le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, et d'autres partenaires tels que Wallonie Bruxelles International. pour réfléchir les sur

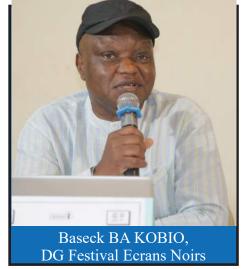
Faso. Des professionnels et experts de plusieurs pays africains dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo ont participé à ces journées d'échanges.

conditions d'amélioration des impacts des festivals le développement de l'industrie cinématographique en Afrique dans le contexte du Covid-19. Sur la base des résultats de l'étude commanditée par l'UNESCO en vue d'accompagner dans africains 1es Etats la. création d'industries



participants ont débattu des systèmes de gouvernance durable des festivals, de leurs économiques, modèles la professionnalisation des acteurs de la chaîne de valeur ainsi que du développement de dynamiques de réseaux pour renforcer une industrie cinématographique créative, et performante. endogène Attachées à la Convention de 2005 de l'UNESCO, les questions relatives aux droits

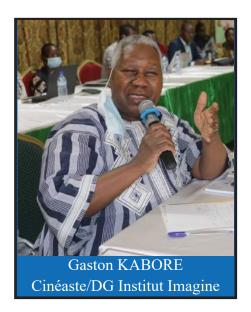
culturelles et créatives, les de l'homme, à la liberté participants ont débattu des d'expression et au genre dans systèmes de gouvernance le secteur du cinéma ont durable des festivals, de leurs été discutées, considérant



que les festivals contribuent à une prise de conscience qui favorise l'émancipation individuelle et sur ces questions dans les sociétés en général. Constatant le côté positif du contexte sanitaire mondial, Covid-19 le favorisé l'intégration nouveaux médias et la prise en compte de l'environnement numérique comme des alternatives assurant la visibilité internationale des festivals. Au niveau de la coopération, Wallonie Bruxel



International a notamment présenté les instruments économiques déployés en Afrique de l'Ouest pour soutenir les industries culturelles et créatives du secteur du cinéma.



# Atelier régional de Dakar sur les infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique



Le Présidium à l'ouverture des travaux

es 16, 17 et 18 mai 2022, s'est tenu à Dakar en République du Sénégal, l'atelier régional sur les infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique. Organisé par le CERAV/Afrique, l'objectif général de atelier de réflexion fonctionnement des infrastructures du spectacle vivant était de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques et stratégies en faveur du développement d'industries culturelles et créatives fortes et dynamiques en Afrique. Des professionnels et experts de plusieurs pays africains dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo ont participé à ces journées d'échanges.

L' atelier régional sur les infrastructures et équipements des arts du spectacle vivant en Afrique, a permis CERAV/Afrique et à l'ensemble des experts de faire un état des lieux des infrastructures équipements des arts du spectacle vivant créés par les acteurs culturels publics et privés en Afrique; d'analyser les formes d'organisation, les modèles économiques, les fonctions et les modes de fonctionnement

des infrastructures du spectacle vivant en Afrique; d'identifier les nouveaux défis des industries culturelles créatives, en lien avec développement le des infrastructures culturelles en Afrique d'examiner formes de partenariats innovants dynamiques de réseaux visant développement infrastructures des culturelles Afrique; de formuler des recommandations et des résolutions en



Les experts venus des 4 coins de l'Afrique

faveur de la mise en œuvre de politiques publiques nationales et régionales et de programmes d'investissement favorables au développement des infrastructures veillant à préciser les rôles et responsabilités des parties prenantes dans leur mise en œuvre, ainsi durant 72 heures, les participants ont pu échanger sur plusieurs thématiques. Il s'agit notemment de l'importance des contenus culturels à valoriser par les infrastructures culturelles ; la nécessité d'intégrer la digitalisation dans une perspective de développement des industries culturelles et créatives, la dotation des infrastructures culturelles en équipements performants et le renforcement des compétences leur personnel dans de les domaines techniques ; l'ouverture à toutes les expressions culturelles à travers l'édification de

salles multifonctionnelles, le maillage territorial et le réseautage des infrastructures culturelles; la nécessité d'une réflexion approfondie sur les modèles économiques et les modèles de gestion ainsi que sur la fidélisation des publics des infrastructures culturelles; le renforcement de la gouvernance des infrastructures ainsi que la prise en compte de la question fondamentale de la décentralisation : la nécessité de la publication de cette étude par le CERAV/Afrique. Les discussions ont également porté sur la nécessité de considérer la culture comme tout autre secteur de développement des industries culturelles et créatives ; les questions relatives aux données statistiques inexistantes ou insuffisantes, au financement, à la recherche ; la problématique du respect du droit d'auteur et de la

préservation des œuvres ; le renforcement des festivals des arts vivants considérés comme de véritables facteurs d'intégration. A la fin de l'atelier, les participants ont pris l'engagement entre autres de contribuer à la mise en œuvre de la Charte de la renaissance culturelle africaine en vue de la construction de l'Afrique que nous voulons, notamment par des initiatives visant à oeuvrer à l'actualisation des politiques et stratégies nationales de la culture, aux fins de prendre en compte des mesures incitatives en faveur de la réalisation d'infrastructures adaptées aux besoins de la décentralisation et au développement durable des villes et des territoires, notamment ruraux.



# LOCATION DE SALLE DE CONFERENCE

Le CERAV/Afrique met en location une salle de réunion de 50 places équipée de matériels de sonorisation et de vidéo-conférence; wifi haut débit disponible

Passez nous rendre visite!

Bureaux sis à l'immeuble SANGA (centre-ville) Bobo-Dioulasso

Tél:+226 20 97 42 20, mail: ceravafrique@gmail.com; facebook: CERAV/Afrique

## Colloque international d'Abeokuta

# Le CERAV/Afrique bénéficie de l'expérience de l'IACIU

ans le cadre de la collaboration les Instituts et Centres de catégorie 2 de l'UNESCO, le Délégué général CERAV/Afrique, M. Michel SABA a effectué une mission à Abeokuta au Nigéria afin de prendre part colloque international sur la : « humaine. Sécurité extrémisme violent radicalisation : recherche de solutions durables ». organisé du 04 au 05 mars 2016 par l'Institut pour la Culture Africaine et la Compréhension Internationale (ICAIU), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO.

La participation aux travaux de ce colloque international a favorisé les échanges entre le CERAV/Afrique et l'IACIU et a permis de définir un programme de travail conjoint entre les deux Centres de catégorie 2 avec pour mission principale d'œuvrer à la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la



Le Délégué général du CERAV/Afrique recevant les félicitations de SEM Olusegun OBASANJO, ancien Président du Nigéria

protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en Afrique. Ce colloque international a été également une opportunité pour le CERAV/Afrique qui était à sa première année d'opérationnalisation de bénéficier de l'expérience de l'Institut pour la Culture Africaine et la Compréhension Internationale (IACIU) et d'accroitre sa visibilité. Le Délégué général du CERAV/ Afrique a, au cours de ce colloque international, donné une communication sur « les

apports de la culture et de l'éducation à la lutte contre l'extrémisme violent et à la radicalisation au Burkina Faso ». Cette communication a présenté la contribution du Burkina Faso et du CERAV/Afrique telle que sollicitée par l'IACIU. Il faut noter que la participation du CERAV/Afrique a été honorée par la réception d'un certificat par M. Michel SABA de la part de SEM Olusegun OBASANJO, ancien Président du Nigéria.

#### CTS - JCS

## Le CERAV/Afrique prend part à la 2<sup>ème</sup> réunion à Addis-Abeba



La délégation burkinabè à Addis Abeba

**CERAV/Afrique** a participé, avec la délégation du Burkina Faso, à la deuxième réunion **Comité** Technique Spécialisé sur la Jeunesse, la Culture et le Sport (CTS-JCS2) de l'Union Africaine (UA), tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) du 13 au 17 juin 2016 sous le

En marge du programme officiel de la Réunion, les membres de la délégation du Burkina Faso ont eu des contacts et des entretiens avec des ministres, délégués et experts d'autres pays africains ainsi qu'avec des thème: « L'année africaine des droits de l'homme : promouvoir l'éthique et la diversité culturelle comme droit fondamental des peuples d'Afrique ». Elle avait pour objectifs d'offrir aux ministres et aux experts des secteurs concernés par cette plateforme commune de l'UA, d'examiner les

personnalités du monde de la culture, participants à la conférence.

Ces entretiens ont permis une meilleure connaissance mutuelle en vue du renforcement de la coopération dans les secteurs de la Jeunesse, de

réalisés progrès dans œuvre des la mise en décisions du CTS-JCS1 et de délibérer sur le thème de la session ainsi que sur d'autres points spécifiques inscrits à l'ordre du jour, dans l'optique du renforcement de la synergie entre les trois (03) secteurs.

la Culture et des Sports. Outre ces contacts et les échanges entre ministres, les rencontres au niveau technique ont concerné la quasi-totalité des responsables des bureaux régionaux de l'UA et des institutions. En marge du



Une vue de l'ensemble des participants à cette deuxième session

officiel de programme Réunion, les membres de la délégation du Burkina Faso ont eu des contacts et des entretiens avec des ministres, délégués et experts d'autres pays africains ainsi qu'avec des personnalités du monde de la culture participants à la conférence.

Ces entretiens ont permis une meilleure connaissance mutuelle en vue du renforcement de la coopération dans les secteurs de la jeunesse, de la Culture et des Sports. Outre ces contacts et les échanges entre ministres, les rencontres niveau technique concerné la quasi-totalité des

des responsables bureaux régionaux de l'UA et des institutions culturelles et sportives panafricaines présents à cette 2<sup>ème</sup> réunion du CTS-CJS.

échanges Les avec les responsables de l'Ambassade du Burkina Faso en Ethiopie accrédités et auprès l'Union africaine ont permis à la délégation de mieux s'informer sur les procédures travail avec l'UA et d'établir ainsi une base de collaboration et d'information d'une meilleure vue exploitation des opportunités offertes aux Etats membres concernant les secteurs de la jeunesse, de la culture et des

sports.

La rencontre a vula ratification effective par le Burkina Faso de la Charte pour la renaissance culturelle africaine et de la Charte africaine de la Jeunesse, qui renforce le leadership du pays en matière de promotion de la jeunesse et de la culture.

#### **FESPACO 2017**

# Table ronde des partenaires du CERAV/Afrique

L a 25ème édition du FESPACO à Ouagadougou a été une précieuse occasion pour le CERAV/Afrique, de rencontrer des partenaires techniques et financiers présents à Ouagadougou autour d'une table ronde, le lundi 27 février 2017

Modérée par Mme Sasha RUBEL, Conseillère en communication au Bureau Régional Multisectoriel de Dakar, la table ronde a permis aux responsables du CERAV/Afrique, Dr Stanislas MEDA, Président du Conseil d'administration et M. Michel SABA, Délégué général, de dérouler les actions à venir du Centre qui s'inscrivent dans un programme dont l'objectif est de faire en sorte que « les arts vivants ainsi que la mise en œuvre de la Convention de 2005 contribuent de manière significative à l'émergence économique, sociale et culturelle des Etats en Afrique à travers une plus grande production de biens et services culturels, la création de richesses et d'emplois décents ». Au nombre des



Les participants pendant les travaux

institutions participantes, y'avait au premier chef, l'UNESCO dont le Sous-Directeur général Département Afrique le Pr Edouard Firmin MATOKO était représenté par M. Yao YDO, Chef du Bureau d'Abidjan. Il avait à ses côtés, M. Félix YE, Représentant du Bureau Régional Multisectoriel de Yaoundé et collaborateurs. L'OIF. CELTHO-UA, la CEDEAO, la FEPACI, Wallonie Bruxelles International (WBI), AFRICALIA ainsi que des Etats dont la République de

Côte d'Ivoire ont également pris part à cette réunion où de bonnes pistes de collaboration ont été dégagées en vue de l'accompagnement de l'action du CERAV/Afrique jugée pertinente pour la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'échelle de la Région Afrique. Des attestations de reconnaissance ont été remises à deux partenaires (WBI et Africalia) ayant déjà apporté un soutien remarquable au Centre à l'étape de son opérationnalisation.

# **MASA 2018**

## Table ronde sur le marché des arts du spectacle dans le monde



Les participants suivent avec interêt la table ronde

ans le cadre de la 10ème édition Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) et à la faveur de la tenue de la 148<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'Institut International du Théâtre (ITI), marquant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Institut, le Conseil régional africain de l'ITI et le CERAV/Afrique ont organisé, avec le soutien du MASA et de l'ITI, une table-ronde sur « Les marchés des arts du spectacle dans le monde.

Cette table-ronde, tenue à l'issue de la session du Conseil Exécutif les 10 et 11 mars 2018, qui a permis de donner la parole aux

membres du Conseil exécutif et à la Direction générale de l'ITI qui sont des potentiels programmateurs et diffuseurs de spectacles en Europe, en Asie, en Amérique et dans le Monde Arabe, a offert une véritable opportunité d'information et d'ouverture au monde aux artistes du spectacle africain et à leurs produits et de création de liens pour les artistes et pour tous les participants à cette 10ème édition du MASA.

Cette activité a permis de partager des informations sur le marché des arts du spectacle dans le monde à travers une intervention inaugurale, des communications de panélistes et des discussions ouvertes, de connaitre la cartographie mondiale du marché des arts du spectacle ; de saisir les opportunités existantes pour renforcer la présence des arts du spectacle africain sur le marché mondial. La participation au MASA 2018 a permis de renforcer la visibilité du CERAV/Afrique au sein de la communauté de la filière arts vivants et des partenaires techniques et financiers du secteur de la culture. Elle a, par ailleurs, favorisé des idées de projets nées des échanges avec différents partenaires et personnalités rencontrées.

# MASA 2018 Panel sur Jeunesse, Art et Migration



ans le cadre de la tenue du MASA 2018, le Conseil Régional Afrique de l'Institut International du Théâtre (CRA/IIT) et le CERAV/Afrique conjugué leurs efforts pour organiser au profit des artistes et des acteurs culturels participants au MASA, un panel sur le thème « Jeunesse, Art et Migration », avec la contribution du Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA), de l'Observatoire des Politiques Culturelles en (OCPA) Afrique d'Africalia Belgium.

Animé par le Pr. Prosper KOMPAORE, Directeur de l'Atelier Théâtre Burkinabè (ATB) et Président du Conseil scientifique et culturel du CERAV/ Afrique, ce panel a centré les débats sur la situation de la jeunesse africaine face à la problématique de la migration et aux défis de développement du continent. Le panel a permis une meilleure connaissance de la problématique de l'accès à la formation et à la professionnalisation dans le domaine des arts pour la jeunesse; une analyse

actualisée de l'impact de la migration sur la promotion des arts africains; une plus grande prise de conscience du rôle des politiques publiques culturelles dans le renforcement de la contribution des arts au développement endogène de l'Afrique; une connaissance des pistes d'orientation pour l'élaboration d'une véritable stratégie de promotion d'une jeunesse pleinement consciente des défis et enjeux du monde actuel et engagée à jouer son rôle de levier de développement.

#### **SNC 2018**

### Panels sur la Convention de 2005 de l'UNESCO

es 26, 27 et 28 mars CERAV/ 2018. Afrique a organisé, en marge de la 19ème édition de la Semaine nationale de la culture (SNC), trois

panels sur la Convetion de 2005 de l'UNESCO au profit des directeurs régionaux de Culture. la culturels iournalistes d'un grand public cible

Panel 1 : « Place et rôle des cadres du secteur de la culture dans la mise en œuvre des Conventions culturelles au niveau national et local : cas de la Convention de 2005 de l'UNESCO ».

Ce panel s'est tenu le lundi 26 mars 2018 dans la Salle de réunion du CERAV/Afrique en présence des Directeurs régionaux de la Culture, des Arts et du Tourisme, des Directions techniques et des personnes ressources du Ministère de la culture du Burkina Faso, invités à cet effet.

Panel animé par M. Jean Omer NTADY, administrateur représentant le Congo-Brazzaville au Conseil d'administration du CERAV/ Afrique et M. Partrick Lega, DGESS & Point focal de la Convention de 2005 au MCAT, sous la modération de M. Idrissa ZOROM. Directeur de la Coopération et des affaires juridiques du MCAT.

Les communications ont d'abord permis de présenter le

composé des d'institutions publiques et d'organisations société civile culturelle. étudiants. et des partenaires, etc.

secteur, particulièrement les Directeurs régionaux de la culture et du tourisme.

acteurs.

des

de



contenu du deuxième Rapport périodique quadriennal (RPQ) du Burkina Faso, notamment les politiques et mesures, les initiatives des Organisations de la société civile culturelle, les résultats majeurs, les défis rencontrés et les solutions envisagées. Il a été aussi question de la place et du rôle des cadres du

**Panel 2 : « Convention de 2005 et promotion de la liberté d'expression et de la diversité des médias en Afrique »** 



Ce panel s'est tenu le mardi 27 mars 2018 dans la Salle de réunion du CERAV/Afrique au profit des journalistes culturels. Le panel a été animé par le partenaire M. Michel GUERIN, Directeur-Coordinateur de l'OPC du MFWB et de M. Mustapha

NAMI, expert des conventions de l'UNESCO du Royaume du Maroc, représentant son pays au Conseil d'administration du CERAV/ Afrique, sous la modération de M. Moussa SAWADOGO, Enseignant et Consultant. Les communications ont d'abord permis de montrer la place

importante attribuée au rôle des médias par la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, que ce soit en soulignant leur importance en tant que défenseurs de la Convention, ou en donnant un rôle central à la liberté d'expression, la diversité des médias et l'implication des médias dans l'élaboration des Rapports périodiques quadriennaux sur la Convention. Les panelistes ont expliqué que les professionnels des médias demeurent des parties prenantes essentielles pour assurer un processus participatif de suivi et de rapport sur la mise en œuvre de cet instrument international. La convention de 2005 permet de valoriser de façon économique les cultures, de garder les références culturelles et de les faire perdurer face à cette démographie galopante en Afrique.



Panel 3: « Rôle et place des acteurs nationaux dans la mise en œuvre de la Convention 2005 / Présentation du 2ème Rapport Périodique Quadriennal du Burkina Faso »



Tenu le 28 mars 2018 dans la Salle de conférence de la Chambre de Commerce de Bobo-Dioulasso, ce panel est organisé en collaboration avec le Comité national d'organisation de la 19ème édition de la Semaine nationale de la culture et ouvert au grand public, a connu la participation des acteurs publics et privés du secteur de la culture, des députés de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, des étudiants, du Club UNESCO, des partenaires techniques et financiers et des journalistes. Sous la modération du DGESS. M. Hamed LEGA, le panel a été animé par M. Désiré OUEDRAOGO, Inspecteur technique des services au MCAT et coordonnateur de l'équipe nationale ayant élaborée le 2ème RPQ du BF, et par M. Vincent KOALA, Président de la Confédération nationale de la culture. membre de l'équipe nationale représentant la société civile culturelle. Les panelistes, dans

leurs communications, ont d'une part fait une présentation de la Convention de 2005, ils ont montré le rôle des acteurs publics dans la mise en œuvre des dispositions de cette Convention, et expliqué le processus d'élaboration Rapport périodique quadriennal du Burkina Faso. D'autres parts, ils ont abordé la question de la participation de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention et à l'élaboration des RPQ au Burkina Faso. Ce panel a été une occasion de présenter un film de 17 mn intitulé « Burkina Faso : Repenser la créativité » qui retrace l'engagement des acteurs culturels et politiques dans le processus de mise en œuvre et de suivi de la Convention de 2005. Les échanges ont porté sur l'importance de la Convention de 2005 et la riche expérience du Burkina Faso en matière culturelle dans la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux. Les

participants ont exprimé leur satisfaction sur la qualité des informations partagées sur la convention de 2005 et salué l'opportunité de la mise en place du CERAV/Afrique au Burkina Faso comme institution spécifique de promotion de cette Convention en Afrique pour faciliter son appropriation, son implémentation dans les politiques publiques, le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre.

#### SICADIA 2018

# Le CERAV/Afrique et d'autres institutions culturelles d'Afrique et de la diaspora réaffirment leur engagement

e Délégué général du CERAV/Afrique, a participé au 6<sup>ème</sup> Sommet des Institutions culturelles africaines et de la Diaspora (SICADIA) tenu du 03 au 05 décembre 2018 à Niamey en République du Niger. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre cinquantenaire du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO-UA), bureau régional de l'Union africaine.

6ème sommet, placé sous thème « De l'excellence dans la mise en œuvre du plan d'action de la charte de la renaissance culturelle africaine : la contribution harmonisée des institutions et associations culturelles *d'Afrique* de la diaspora », visait ainsi la réaffirmation de l'engagement des institutions culturelles d'Afrique et de la diaspora en faveur de la mise en œuvre efficiente de la Charte de la renaissance culturelle africaine et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. A cet effet, le Sommet a permis d'examiner les mécanismes qui

permettront de mettre les d'excellence centres en ordre de marche afin qu'ils contribuent davantage à renforcer la participation de l'Afrique aux grandes instances internationales et veillent à ce que soient prises en compte les priorités et attentes du Continent et de la Diaspora. De façon spécifique, le Sommet de Niamey a permis d'examiner divers projets, notamment l'adoption du règlement intérieur du logotype et du Réseau des Institutions Culturelles Africaines et de la Diaspora (RICADIA); le lancement du Portail culturel africain et le Bulletin de liaison du RICADIA; la définition des actions et mesures prioritaires en accord avec les centres d'excellence afin d'impulser positivement mise la œuvre de la Charte de la renaissance culturelle africaine et l'agenda 2063 de l'Union Africaine; l'élaboration d'une stratégie opérationnelle pour le financement des activités du RICADIA. En tant que membre du RICADIA, le CERAV/Afrique a apporté ses

contributions aux réflexions visant à renforcer l'efficacité du Réseau mais aussi, à consolider son positionnement en tant que nouvelle institution en pleine opérationnalisation de sa stratégie d'encrage régional et international. Ainsi il a partagé son expérience en matière de contribution à la mise en œuvre des instruments normatifs.

#### FESPACO 2019

#### Le CERAV/Afrique exprime sa reconnaissance à plusieurs acteurs culturels

l'occasion lancement du rapport mondial 2018, placé sous le thème*« repenser les* politiques culturelles » tenu le jeudi 28 février 2019 à Ouagadougou et en marge de la 26<sup>ème</sup> édition du

FESPACO, le Ministre de la culture, des arts et du et les administrateurs du CERAV/Afrique exprimé leur reconnaissance l'avènement à Mme Danielle CLICHE, Secrétaire de la Convention

de 2005 de l'UNESCO sur et Chef de la Section de la tourisme du Burkina Faso Diversité des expressions culturelles, pour contribution inestimable à l'opérationnalisation de l'Institution.

Le cinquantenaire du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), a également été l'occasion pour le CERAV/ Afrique de tenir la cérémonie d'ouverture de la première session de 2019 de son Conseil d'administration qui a eu lieu dans la Salle de conférence du Fonds de développement touristique culturel et (FDCT). Et à cette occasion, le Ministre de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso et les administrateurs CERAV/Afrique du ont exprimé leur reconnaissance Culture 1'ONG de Développement » pour sa contribution inestimable l'opérationnalisation et à l'encrage international du CERAV/Afrique. Cette cérémonie a connu la présence des partenaires



Le PCA du CERAV/Afrique remettant une attestation de reconnaissance à Mme Danielle CLICHE, Secrétaire de la Convention de 2005

du CERAV/Afrique et des autorités, notamment le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso. En plus de l'ONG « Culture & Développement », le Ministre de la culture, des arts et du tourisme du Burkina Faso et les administrateurs CERAV/Afrique ont également exprimé 1eur reconnaissance à la Directrice

générale de l'UNESCO pour sa contribution à l'action du CERAV/Afrique en faveur de la culture du Burkina Faso.

#### **FICDC 2019**

#### Le CERAV/Afrique participe au 6<sup>ème</sup> congrès et à la Conférence générale



La photo de famille avec l'ensemble des participants

e Délégué général du CERAV/Afrique séjourné à Lomé en République du Togo du 08 au 12 octobre 2019 dans le cadre des travaux du 6ème Congrès de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité des expressions culturelles (FICDC) et de la Conférence régionale organisée, à cette occasion, sur « les perspectives panafricaines pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ».

La rencontre, qui s'est Kossivi EGBETONYO, déroulée à l'Hôtel Lébénin, a regroupé une soixantaine de participants venus des coalitions nationales des pays d'Afrique, d'Europe et du Canada, ainsi que des représentants d'institutions régionales et internationales partenaires des coalitions pour la diversité culturelle.

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par le Ministre de culture, du tourisme loisirs du Togo, M.

qui a prononcé le discours d'ouverture après le mot de bienvenue des organisateurs et les différentes allocutions prononcées 1es par responsables des instances internationales et des partenaires des coalitions pour la diversité culturelle.

Les travaux de la rencontre ont été modérés par M. Kangui ALEMDJORO, Représentant du Chef de l'État togolais au Conseil permanent de la Francophonie

(CPF). Ils ont été articulés autour de quatre panels ayant porté sur : la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur l'espace africain; les politiques publiques de la culture, la participation de la société civile et les grands défis pour la diversité des expressions culturelles. Dans le développement de ces thématiques, une douzaine de communications ont été présentées par des experts issus de diverses institutions et organisations , celle du Délégué général du CERAV/Afrique sur « Les perspectives de la mise en œuvre en Afrique de la convention de 2005 dans les prochaines années ».

La mission à Lomé a été une opportunité de rencontre et d'échanges avec diverses personnalités sur des questions d'intérêt pour le CERAV/Afrique:

L'audience accordée par le Ministre de la culture, du tourisme et des loisirs du Togo, M. Kossivi EGBETONYO, a permis de transmettre les salutations de son homologue du Burkina Faso, et de rappeler la lettre initiée par les autorités burkinabé depuis 2016, en vue d'obtenir le soutien et l'adhésion du Togo au CERAV/Afrique;

L'audience accordée par M. Michel AGBO, Secrétaire général de la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO, a donné l'opportunité d'échanger sur le rôle attendu du réseau des Commissions nationales pour l'UNESCO d'Afrique dans l'accompagnement de l'action du CERAV/Afrique

La rencontre avec Mme Isabelle BA, représentante de la Directrice de la Langue française et de la diversité linguistique de l'OIF, a offert l'opportunité d'échanger sur le projet d'atelier de renforcement des capacités des points de contacts de la Convention de 2005 de l'Afrique de l'Ouest prévu en marge du MASA 2020;

L'agenda des rencontres avec les partenaires du CERAV/ Afrique a permis, au cours du séjour, d'avoir des échanges avec M. Samuel SANGWA du CISAC, basé à Kigali (Rwanda); M. Yves TUBLU Coordonnateur du CELHTO-UA, basé à Niamey (Niger) ; M. Luc YATCHOKEU Directeur du salon de la Musique « Le Kolatier », basé à Yaoundé (Cameroun) ; M. Jean-Luc SONHAYE, Directeur du Fonds africain pour la culture (FAC) basé au Mali. Avec chacune de ces personnalités, des idées de projets et de collaborations ont été émises et qui devront être exploitées lors des travaux de l'atelier à venir sur le deuxième plan d'action 2020-2022 du CERAV/Afrique.

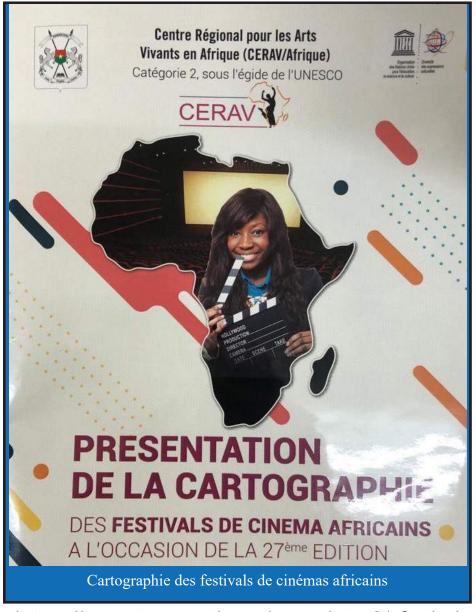
Cette mission de Lomé a permis, d'une part, de mieux faire connaître le CERAV/Afrique, de définir des perspectives de collaboration avec le réseau des coalitions pour la diversité culturelle, et d'autre part, d'échanger avec diverses personnalités en vue de la consolidation de l'ancrage régionale du renforcement de la visibilité du Centre.

#### **FESPACO 2021**

### Le CERAV/Afrique présente la cartographie des festivals de cinémas africain

édition du FESPACO, le CERAV/Afrique a présenté, le lundi 18 octobre 2021 au Conseil burkinabè des chargeurs (CBC) à Ouagadougou, la cartographie des festivals de cinéma africains en présence des festivaliers et d'acteurs du monde de la culture

L'idée de concevoir une cartographie des festivals de cinéma en Afrique émane d'une recommandation issue de l'atelier régional de Ouagadougou sur la contribution des festivals au développement de l'industrie cinématographique et à la résilience du secteur culturel en Afrique dans le contexte du Covid-19, organisé par le CERAV/Afrique du 25 au 27 mai 2021. Cette cartographie va favoriser la promotion des festivals et les échanges entre les responsables. L'étude menée par le CERAV/Afrique a concerné 160 festivals africains, et 129 ont été cartographiés avec tous les descriptifs,



date, lieu et repartis dans les cinq zones de l'Afrique. Selon le Directeur de la documentation, de l'information et des statistiques, M. Pagnagdé Parfait Kapioko, sur la base des informations recueillies, l'Afrique de l'Ouest totalise 47 festivals soit 36%. Elle est suivie de l'Afrique du Nord

qui enregistre 31 festivals soit 24%. A ce niveau, le Directeur en charge de la documentation du CERAV/ Afrique a signifié que ces statistiques doivent être revues avec l'ensemble des festivaliers des différents pays car les taux ont été faits en fonction des informations données par

les responsables des festivals ou des personnes responsables de structures chargées de cinéma qui ont répondu favorablement aux questionnaires. « Les informations portent sur l'identification du festival la localisation de la ville. du pays ou de la zone qui abrite le festival, la catégorie de film et les caractéristiques principales du festival », a soutenu M. Kapioko. Aussi, il a affirmé que le genre mixte domine dans les films répertoriés suivis du documentaire, du festival femme et du court métrage. « Le genre mixte représente toutes les catégories de films », a-t-il dit. Par ailleurs, il a lancé un appel à tous les responsables afin qu'ils donnent des informations complémentaires pour avoir, les jours à venir, une cartographie bien étoffée et actualisée. Pour M. Désiré Ouédraogo, membre du conseil scientifique de CERAV/Afrique, la cartographie est un outil très utile qui va servir aux acteurs de cinéma dans le futur. Il dit être satisfait de la présentation faite sur la cartographie : « La collecte des données est très difficile. Je félicite le



statistiques, M. Pagnagdé Parfait Kapioko

CERAV/Afrique pour le résultat atteint. Il a usé des mails des festivals, des sites, des personnes-ressources. Il y a un immense travail qui a été fait », a-t-il expliqué. Et d'ajouter que grâce à la cartographie, il suffit d'un clic pour avoir d'énormes informations sur les festivals d'Afrique.

« Pour le monde de la culture, ces informations valent leur pesant d'or », a laissé entendre M. Ouédraogo. Pour acceder à la cartographie des festivals de cinéma africains, rendez-vous sur le site web du CERAV/Afrique (www.ceravafrique.org).



#### **Projet "Culture At Work Africa** Le CERAV/Afrique partage son expérience à Abidjan

e CERAV/Afrique s'insère dans des réseaux internationaux d'organisations d'institutions culturelles par lesquels diverses opportunités sont captées pour le secteur culturel africain.

Le projet dénommé Culture at Work Africa », lancé en février 2018, est le fruit de l'un de ces constitués réseaux Consortium de huit (08) partenaires africains européens, soutenu et par l'Union Européenne pour créer de nouvelles opportunités et mobiliser les parties prenantes afin de promouvoir le dialogue interculturel et la diversité culturelle comme vecteurs d'inclusion sociale et de humain développement durable en Afrique urbaine et péri-urbaine.

La participation du CERAV/ Afrique à la Conférence marquant la fin du Projet "Culture at Work Africa"



Le Délégué général du CERAV/Afrique à la conférence de fin du Projet «Culture at Work Africa»

(2018-2021) à Abidjan le Cabinet de Madame la 19 mai 2021 sous le thème « Quels espaces publics pour une jeunesse actrice et promotrice du dialogue été interculturel ». а l'occasion de partager son expérience sur le rôle joué par le Centre dans la mise en œuvre du projet.

Le Délégué général visite de rendu une Chef courtoisie au de

Ministre de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle de la RCI, occasion de lui remettre un livre documentant la mise en œuvre des 33 projets financés dans 15 pays africains avec le soutien de ľIJF

# CIG 2021 Participation du Burkina Faso à la 14ème session ordinaire



La délégation du Burkina Faso prenant part à là 14 ème session du CIG depuis les locaux du CERAV/Afrique

n raison du contexte s a n i t a i r e international lié à la pandémie de la COVID-19, la 14ème session ordinaire d u C o m i t é intergouvernemental (CIG), tenue du 1er au 05 février 2021, a été organisée en ligne sur la plateforme Zoom de l'UNESCO.

Le Comité intergouvernemental est un organe de la Convention de 2005 de l'UNESCO relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles regroupant les Etats Parties membres du

Comité, des Etats Parties membres ainsi non que Observateurs dont les. des Organisations non gouvernementales (ONG), les Centres de catégories 2 et les Chaires UNESCO. La participation du Burkina Faso a donc été assurée par visioconférence partir dispositif technique d'un mis en place à cet effet au siège du CERAV/Afrique. En rappel, le Burkina Faso a été élu membre du Comité intergouvernemental, pour un mandat de quatre (04) ans, lors de la 7<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Parties, tenue au siège de l'UNESCO

à Paris du 04 au 07 juin 2019. Outre l'ouverture de la 14<sup>ème</sup> session du Comité, marquée par le lancement de l'année internationale de l'économie créative pour le développement durable, et l'adoption du compte – rendu de la 13<sup>ème</sup> session du CIG, les travaux de la session ont permis, d'examiner plusieurs dossiers. notamment rapport d'activités 2020 du Secrétariat de la Convention rapport analytique préliminaire sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les industries culturelles et créatives et les conclusions du mouvement ResiliArt;

le rapport sur la transmission périodiques rapports quadriennaux et la mise en œuvre du programme renforcement de capacités sur le suivi participatif des politiques. Les travaux sur ces points ont permis de mesurer l'importance du travail mené au sein du Secrétariat de la Convention en dépit des difficultés rencontrées avec la pandémie de la COVID-19. particulièrement apprécié de façon positive, l'initiative du mouvement mondial des RésiliArt lancé par l'UNESCO au début de la pandémie pour renforcer la résilience des artistes et des professionnels du secteur de la culture face aux énormes défis posés par la crise sanitaire à travers le monde. Diverses expériences ont été partagées par les Parties tant au niveau des mesures et initiatives prises contre la propagation de la pandémie et pour la gestion de ses effets que dans le cadre de l'élaboration des rapports quadriennaux dont les délais de soumission ont dû être prolongés à deux reprises, en raison de la situation sanitaire mondiale. Des contributions du Burkina Faso et du CERAV/Afrique lors des travaux sur ces points, on pourrait retenir essentiellement le respect engagements effectif des du Burkina internationaux

Faso relatifs à la Convention réponse à la requête formulée de 2005, matérialisé par la production et la soumission de son 3<sup>ème</sup> rapport périodique quadriennal à bonne date (iuillet 2020), dépit en du contexte sécuritaire et sanitaire difficile. Ce rapport fait ressortir des avancées notables dans l'amélioration de la. gouvernance durable de la culture par l'opérationnalisation Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC-GC) d'un montant global de près de 11 000 000 000 FCFA et le renforcement du cadre normatif à travers l'adoption des lois sur le livre, les arts plastiques et appliqués et la propriété littéraire et artistique ; les différentes mesures prises au niveau national en réponse à la pandémie de la COVID-19, à travers le plan de relance des entreprises en difficultés pour un montant de 100 000 000 000 FCFA et le soutien spécifique aux opérateurs culturels à hauteur de 1 400 000 000 FCFA; les actions menées par le CERAV/ Afrique en conformité avec sa vocation régionale. Au terme de la session, les membres de la délégation ont formulé recommandations notamment 1e versement d'une contribution volontaire pour soutenir le FIDC en

1'attention des Etats membres, au vu des difficultés financières évoquées répondre aux requêtes l'opérationnalisation cadre interministériel de suivi des recommandations issues des RPOs et des instances et organes de la Convention de 2005 concernant les Etats membres; le renforcement des capacités opérationnelles du Point de contact national de la Convention de 2005 afin de faciliter la mise en œuvre d'activités spécifiques s'inscrivant dans le processus global de la production des RPQs, toutes choses permettraient de disposer d'éléments pertinents pour nourrir les partages d'expériences avec les autres Etats tel que le dispose l'article 9 de la Convention technique l'appui financier à l'élaboration de la feuille de route nationale numérique sur le premier semestre de l'année 2021, le renforcement des capacités des acteurs de la culture, du commerce, de l'économie et des finances et des relations extérieures sur les enjeux relatifs au traitement préférentiel qui est reconnu comme l'instrument clé l'équilibre pour échanges économiques mobilité des la acteurs.

#### Mission de travail et d'échanges en Belgique



e CERAV/Afrique a effectué une mission de travail et d'échanges à l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 25 septembre

au 07 octobre 2017.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet n°10 de l'Accord de la Commission Mixte Permanente instituée par la Communauté française de Belgique et le Gouvernement de la Wallonie d'une part, et d'autre part, le Gouvernement du Burkina Faso, signé à Bruxelles le 18 mars 2015.

Ce projet est intitulé : «
Appui à l'opérationnalisation
du Centre Régional pour les
Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) pour le suivi
de la mise en œuvre de la
Convention de l'UNESCO sur
la protection et la promotion
de la diversité des expressions
culturelles au Burkina Faso et
en Afrique de l'Ouest ».

La mission a permis de prendre part à des séances de travail sur la planification de la coopération entre le CERAV/Afrique et l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période 2019 - 2022 ; de

participer à la 32<sup>ème</sup> édition du Festival International du Film Francophone (FIFF) de Namur et d'y rencontrer les responsables des festivals partenaires africains, en vue de l'atelier régional du CERAV/Afrique sur « la contribution des festivals au développement d'une industrie du cinéma en Afrique » ; de rencontrer des responsables à différents niveaux, de l'administration culturelle belge ainsi que des partenaires techniques et financiers en Belgique, pour des négociations en vue du soutien à la mise en œuvre du plan d'actions 2017-2019 du

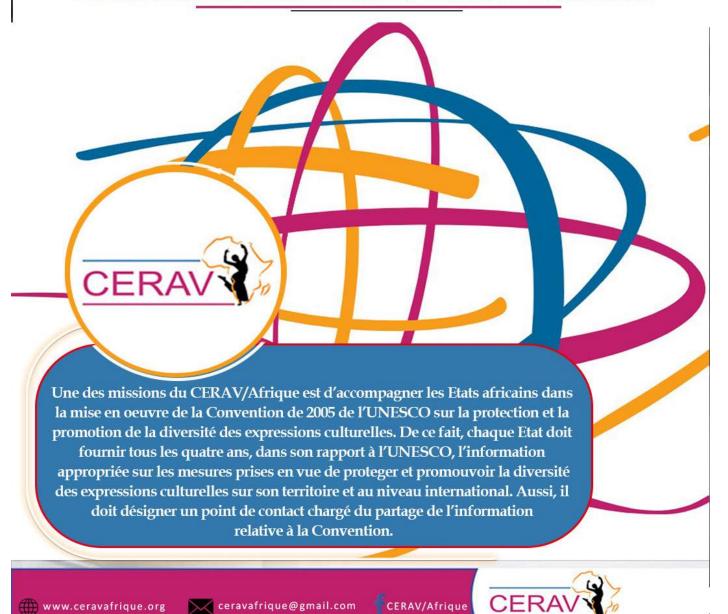
CERAV/Afrique.

Pour la première phase du programme de partenariat et dans le cadre du programme de travail renouvelé, les acquis sont inestimables et pourraient se résumer à l"appui au renforcement des capacités des acteurs publics et de la société civile en Afrique de l'Ouest sur la Convention de 2005 et les politiques

l'opérationnalisation du Conseil scientifique et culturel du CERAV/Afrique; l'Appui technique et financier à l'organisation des ateliers ; l'appui au développement du Centre de ressources sur la Convention de 2005 au CERAV/Afrique (achats d'équipements et d'ouvrages de référence sur la culture, formation du personnel

publiques en Afrique; l'appui à la prise en main de logiciels de gestion des ressources...); l'accueil en stage professionnel des agents du CERAV/Afrique (directeurs techniques, chef de service) en Belgique; les missions d'échanges et de participation à des évènements majeurs de l'agenda culturel régional et international (FIFF, SNC, FESPACO, Esperanza...).

#### **ZOOM SUR LA CONVENTION DE 2005 DE L'UNESCO**



#### AGENDA CULTUREL



#### CENTRE RÉGIONAL POUR LES ARTS VIVANTS EN AFRIQUE

Sous l'égide de l'UNESCO



#### Agenda Evènements culturels

N°	EVENEMENTS	DATES	LIEUX	VILLES/PAYS
01	2º session des cours de musique	27 juin-27 juillet	Centre Seko (Yéguéré)	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
02	Visite de madame la MCCAT aux structures déconcentrées des Hauts-Bassins et rencontre du personnel	01-06 juillet	Maison de la culture	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
03	Théâtre : Art 'Mature ( LABEL AFRIKANDA OFFICIEL)	02 juillet	Institut français	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
04	Théâtre : Spectacle de sortie au Théâtre du Cartel	02 juillet	Théâtre du Cartel	Ouagadougou (Burkina Faso)
05	3° édition de Camp Vacances Danse (inscription)	03-15 juillet	Maison de la Culture	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
06	Cérémonie d'ouverture de l'antenne régionale du FDCT des Hauts-Bassins	05 juillet	Secteur 05	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
07	Festival International du Cinéma de Kinshasa	05-09 juillet	Institut français Salle Poly	Kinshasa (CONGO RDC)
08	Cinéma : L'homme qui a vendu sa peau (Kaouther B <mark>en</mark> Hania)	07 juillet	Institut français	Ouagadougou (Burkina Faso)
09	Concert : DIARRA Jah	09 juillet	Centre Culturel les Bambous	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
10	Cinéma : les initiés ( John Trengove)	15 juillet	Institut français	Ouagadougou (Burkina Faso)
11	Festival village du Basga	15-17 juillet	Mogtedo	Mogtedo (Burkina Faso)
12	1ère édition du Festival des Musiques Folkloriques du Faso	28-31 juillet	Musée National	Ouagadougou (Burkina Faso)
13	Cinéma : les larmes du passé (Milie Marta)	29-30 juillet	Maison de la culture	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
14	Concert : YOUNG CED	30 juillet	Théâtre Populaire	Koudougou (Burkina FASO)
15	Concert : Grand Bal de Volta Jazz	30 juillet	Centre Culturel les Bambous	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)



facebook.com/CERAV/Afrique





Contact : CERAV/Afrique Tél : (+226) 20 97 42 20 E-mail : ceravafrique@gmail.com

#### Premier évènement de réseautage du Projet «Culture At Work Africa»



Le Présidium à l'ouverture de la session

Work Africa est un projet triennal financé par l'UE (février 2018 - mai 2021) qui vise à créer des nouvelles opportunités et mobiliser les parties prenantes afin promouvoir le dialogue interculturel et la diversité culturelle c o m m e vecteurs d'inclusion sociale et de développement humain durable en Afrique urbaine et péri-urbaine. Le projet est mis en

œuvre par Interarts (Espagne); le CERAV/ Afrique, l'Association Culture et Développement (France); la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU (Espagne); International Music Council – IMC (France); Palais des BeauxArts -BOZAR (Belgique); Arterial Network (Côte d'Ivoire) et Culture Fund Zimbabwe Trust (Zimbabwe).

Dans le cadre de la mise en œuvre de « Culture at Work Africa », le premier appel à projets a été ouvert de juin à septembre 2018, pour soutenir projets innovants favorisent le développement d'espaces sûrs et neutres pour le dialogue interculturel et visent à promouvoir la citoyenneté active les relations et intercommunautaires. Au cours de cette première phase, quinze (15) projets de douze (12) pays africains ont été financés pour une enveloppe globale d'un million (1 000 000) d'euros.



La mise en œuvre du projet événement prévoyait un de réseautage au profit des bénéficiaires. A cet effet, le premier évènement de réseautage du projet Culture at Work Africa », a eu lieu du 21 au 25 février 2019 à Ouagadougou, au Burkina Faso. L'évènement été organisé en marge de la célébration du 50ème Festival anniversaire du panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO).

évènement a permis d'organiser : un séminaire public sur le développement de projet et le réseautage

des groupes défavorisés pour renforcer la cohésion sociale des et intercommunautaires pacifiques, et sur le partenariat soutenus et investir dans le multi-acteurs et la coopération nationale et internationale au service du développement de politiques en faveur du dialogue interculturel.

Au cours des travaux, les quinze (15) projets de douze (12) pays africains (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwé, ont été présentés.

Cet atelier a permis de

à l'attention des jeunes et renforcer les capacités des bénéficiaires matière en de gestion de projet, relations d'élaboration des rapports de mise en œuvre des projets dialogue interculturel et la diversité culturelle.

#### La Côte d'Ivoire marque son entrée officielle au CERAV/Afrique

n marge de la tenue à Abidjan du 04 au 06 mars 2020, de l'atelier régional de renforcement de capacités des Points de contact de la Convention de 2005 et des leaders de la société civile culturelle des États de l'espace francophone africain sur le nouveau cadre de suivi de ladite Convention relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles, la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont procedé à la signature de l'acte d'adhésion de la Côte d'Ivoire au CERAV/ Afrique.

C'est en présence du Ministre burkinabè de la Culture, des Arts et du Tourisme, Monsieur Abdoul Karim SANGO et son homologue de la Côte d'Ivoire,



L'adhésion de la Côte d'Ivoire actée par ce geste des deux ministres

monsieur Maurice Kouakou **BANDAMAN** qu'a matérialisé l'acte d'adhésion de la République de Côte d'Ivoire au CERAV/Afrique. Un geste fort remarquable qui selon le Délegué général

du CERAV/Afrique, renforcer la dynamique de la coopération culturelle et la coopération sud-sud entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso.

#### Signature d'accord de partenariat entre le CERAV/ **Afrique et AFRICALIA**

A l'occasion de la cérémonie de développement culturel d'ouverture de la première et touristique (FDCT) en session 2019 d'administration du CERAV/ du Festival panafricain du Afrique, tenue dans la Salle cinéma et de la télévision de conférence du Fonds

du Conseil marge de la 26<sup>ème</sup> édition Ouagadougou (FESPACO), le

CERAV/Afrique, représenté par M. Michel SABA et AFRICALIA, représenté par Mme Dorine RURASHITSE, ont matérialisé leur partenariat par la signature d'une Lettre d'entente de collaboration.

Attribution du Prix spécial CERAV/
Afrique de soutien à la mobilité des jeunes
créateurs africains



Le Prix spécial CERAV/Afrique de soutien à la mobilité des jeunes créateurs africains (filière Arts de la scène) remporté par Bibata Ibrahim MAIGA du Mali au concours international de danse solo "AFRICA SIMPLY THE BEST", le 11 décembre 2021 à Bobo-Dioulasso.

Toutes nos félicitations à la lauréate, bravo à Ankata et bon vent à AFRICA SIMPLY THE BEST!



Attribution de prix de soutien à la mobilité des artistes et professionnels de la culture



Conformément aux recommandations de son Conseil scientifique et culturel, le CERAV/ Afrique s'est inscrit dans une dynamique de soutien à la mobilité des artistes et des professionnels à travers un prix dénommé « Prix mobilité et diversité culturelle », visant à soutenir la mobilité de jeunes créateurs des arts vivants dans le cadre du développement de projets concourant à la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le premier prix spécial CERAV/Afrique "Prix mobilité et diversité culturelle", attribué à la filière cinéma lors de la 5ème édition de OUAGA FILM LAB, est constitué d'une bourse de soutien à la mobilité dans le cadre du développement d'un projet porté par de jeunes créateurs africains, contribuant à la promotion de la diversité culturelle.

Indexé au Palmarès officiel, le Prix 2020, d'une valeur de 1 500 000 FCA (co-financé par le CERAV/Afrique et l'Observatoire des politiques culturelles/Belgique), a été décerné au projet de film de fiction "Tears" de Moïse GANZA (Rwanda), produit par Shema DEVE (Kiruri MFN – Rwanda).

#### Une délégation gabonaise en visite au **CERAV/Afrique**

ans le cadre de la Coopération culturelle sud-sud, entre le Burkina Faso et la République du Gabon, une délégation gabonaise, avec à sa tête M. Minko Mi NDONG N'NANG, Secrétaire général du

Ministère de la Culture et des Arts de la République Gabon d u et homologue du Burkina Mme Alizata DABIRE SAWADOGO, a effectué une visite de CERAV/ travail a u Afrique le vendredi 4 mai

2021. Cette visite a permis à la délégation gabonaise de s'imprégner de la mission, fonctionnement et de la vocation du CERAV/ Afrique, en tant que Centre de catégorie 2 de l'UNESCO.



La Photo de famille après la visite guidée

Au cours des échanges, il a été abordé la question de l'élaboration des rapports périodiques quadriennaux (RPQ) sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO, une préoccupation majeure pour le Gabon. La délégation gabonaise a insisté sur le besoin de renforcement de capacités du personnel

RPQ. Le Délégué général du formulé le vœu de compter CERAV/Afrique, M. Michel bientôt la République du SABA a rassuré ses hôtes Gabon au nombre des Etats de que, le CERAV/Afrique reste l'Afrique centrale participant disposé à accompagner les au fonctionnement du Centre. Etats qui en font la demande. La délégation gabonaise a La procédure d'adhésion des visité le Centre de ressources Etats africains au CERAV/ du CERAV/Afrique, en pré-Afrique a évoquée pendant les échanges. Assistant technique en séjour

chargé de l'élaboration des du CERAV/Afrique a ainsi également été sence de M. Michel GUERIN,



au Burkina Faso. Ce centre de ressources qui regorge des documents précieux sur la Convention de 2005 et sur les politiques et matières culturelles en Afrique a été développé grâce au soutien financier de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et de l'Observatoire politiques culturelles (OPC) de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des vidéos sur les actions du CERAV/Afrique ont aussi été projetées à l'attention hôtes du jour, des en d'illustration des guise présentations faites sur le Centre. Le Délégué général du CERAV/Afrique, a saisi l'occasion pour féliciter au nom de l'ensemble du



personnel du CERAV/ Afrique, Mme Alizata DABIRE/SAWADOGO, pour sa nomination au poste de Secrétaire générale du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT).

## Des stagiaires de l'Université Senghor d'Alexandrie en fin de stage au CERAV/Afrique



La photo de famille avec les étudiantes en fin de stage

Dans le cadre de sa collaboration avec les Universités et écoles supérieures de formation aux métiers de la culture, le CERAV/Afrique a accueilli deux stagiaires en Master 2 option Management des Entreprises Culturelles de

l'Université Senghor d'Alexandrie. Il s'agit de Marie Laure BADO et Adom Dodo CHARITE. Durant six mois, ces deux stagiaires se sont intéressées à des problématiques afférentes à la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO en Afrique, n o t a m m e n t l e s plateformes numériques et de diffusion des films burkinabè ainsi que la liberté artistique des femmes créatrices dans le s e c t e u r cinématographique au Burkina Faso.





#### **PASSATION DE SERVICES**

## Monsieur Wendlassida Hermann POUYA installé dans ses fonctions de Délégué Général

adame Secrétaire Générale de la Région des Hauts-Bassins, Mariama KONATE/ GNANOU, représentant Monsieur le Gouverneur, a procédé ce mardi 20 septembre 2022 à Bobo-Dioulasso, à l'installation officielle de Monsieur Wendlassida Hermann POUYA, nouvellement porté à la tête de la Délégation Générale du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) l'issue de la session ordinaire du Conseil des Ministres d u 14 septembre 2022.

Monsieur POUYA vient ainsi de succéder à Monsieur Michel SABA, qui aurait passé huit (08) années à la tête de cette institution à vocation régionale. En présence des autorités administratives, du personnel du CERAV/Afrique, des acteurs culturels, des amis et de la famille, mais aussi des hommes et femmes de médias, le Délégué général sortant, Monsieur Michel SABA a dressé le bilan de



sa gestion du Centre depuis son opérationnalisation jusqu'à l'atteinte des principaux résultats parmi lesquels on note entre autres l'élaboration et l'adoption des textes fondamentaux du Centre, la mobilisation des acteurs culturels à l'échelle du continent africain et la création et le fonctionnement des organes (Conseil d'administration et Conseil Scientifique et Culturel) du Centre, la mobilisation des partenaires techniques et financiers, la tenue des ateliers régionaux de Bobo en

Bulletin d'informations semestriel du CERAV/Afrique

2016, Niamey en 2017, Ségou en 2019, Abidjan en 2020, Ouagadougou en 2021 et dernièrement à Dakar en 2022. A cela s'ajoute l'évaluation externe des cinq années de gestion du CERAV/Afrique, commanditée par l'UNESCO, jugée satisfaisante, et qui conduit au renouvellement du statut de Centre de catégorie 2 de l'UNESCO pour une durée de huit (08)) ans, pour ne citer que ces résultats.

M. Michel SABA a tenu à réitérer ses remerciements à l'endroit des différents ministres qui se sont succédés

#### PASSATION DE SERVICES



à la tête du Département en charge de la Culture, d e Monsieur Baba HAMA à Madame Valérie KABORE, aux partenaires techniques et financiers, notamment l'UNESCO, l'Union Européenne, WBI, OPC (Belgique), la CEDEAO, l'UEMOA, 1'OIF, AFRICALIA, Culture et Développement et biens d'autres dont l'accompagnement aux côtés du CERAV/Afrique, est sans faille.

Aujourd'hui, les priorités du CERAV/Afrique s'orientent entre autres vers la délocalisation du siège du Centre vers un site plus approprié, la poursuite des actions relatives à la mise en œuvre des recommandations des différents ateliers régionaux, la poursuite des actions de mobilisation des Etats et des PTF pour le financement des programmes à venir du Centre, etc..

L'une des façons donc d'aider Monsieur POUYA à atteindre ses objectifs, selon les dires de Monsieur SABA, est de travailler à ce que ces projets soient une réalité.

Le Délégué général sortant a marqué toute sa disponibilité à accompagner le DG entrant dont les nouveaux défis sont aussi les siens.

Quant au Délégué général entrant, Monsieur Hermann POUYA, il a tenu à remercier les autorités, en particulier Madame la Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, pour cette marque de confiance placée en lui pour conduire la destinée du CERAV/Afrique. Au DG sortant, il lui a adressé ses félicitations pour les nombreux acquis engrangés. Mais cela dit, les défis à relever ne peuvent être possibles sans un travail d'équipe. Il dit donc compter sur l'implication des uns et des autres afin de non seulement poursuivre les acquis déjà engrangés, mais aussi de remporter d'autres batailles.

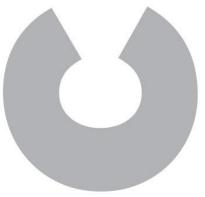
Pour sa part, Monsieur le Secrétaire Général d u Ministère de 1a Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Victorien Aimar SAWADOGO, présent à cette cérémonie, a félicité le DG sortant pour les acquis engrangés durant ces années passées à la tête du CERAV/ Afrique, et a, part ricochet, rassuré de transmettre son message à qui de droit. Il a par ailleurs invité Monsieur POUYA, le DG entrant, à travailler à toujours porter haut le CERAV/Afrique, tout en pérennisant les acquis engrangés.

La cérémonie de passation de charges a pris fin par la remise du cadeau du personnel au Délégué général sorti et les félicitations d'usage.



# GUIDE PRATIQUE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS AFRICAINS POUR L'ÉLABORATION DES RAPPORTS PÉRIODIQUES QUADRIENNAUX SUR LA CONVENTION 2005 DE L'UNESCO

Juillet 2022





Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)

Catégorie 2, sous l'égide de l'UNESCO







#### CENTRE RÉGIONAL POUR LES ARTS VIVANTS EN AFRIQUE

Sous l'égide de l'UNESCO

Janvier 2024

#### Agenda Evènements culturels

N°	EVENEMENTS	DATES	LIEUX	VILLES/PAYS
01	Festival des danses traditionnelles du Cameroun	04-05 janvier	Yassa	Yaoundé (Cameroun)
02	12ème PCA (Personnalités culturelles de l'année)	05 janvier	Canal Olympia	Ouagadougou (Burkina Faso)
03	Cinéma : Vengeance d'une infidélité (Yacouba Napon dit MCZ)	08-14 janvier	Ciné Burkina	Ouagadougou (Burkina Faso)
04	Cinema: Pogpaala 2, le gout de ça (Yacouba Napon dit MCZ)	08-14 janvier	Ciné NEEWAYA	Ouagadougou (Burkina Faso)
05	Théâtre: DRAM'ACTU Fake news	10-13 janvier	СІТО	Ouagadougou (Burkina Faso)
06	Théâtre : Couple ouvert à deux battants (Denise BANDE et Stéphane BALOURI)	11 janvier	Ouaga Comedy Club	Ouagadougou (Burkina Faso)
07	Festival Réminiscence	11 janvier- 13 février	Abidjan -Grand Bassam	Abidjan ( <b>Côte d'Ivoire)</b>
08	Cinéma : Profonde Trahison (Abdourahim TAPSOBA)	11-24 décembre	Ciné Neerwaya	Ouagadougou (Burkina Faso)
09	9ème édition du Soko Festival	12-13 janvier	Goethe Institut	Ouagadougou (Burkina Faso)
10	Concert : Estel Mveng	13 janvier	Institut français	Yaoundé (Cameroun)
11	2ème édition des Nuits des acteurs culturels	13 janvier	Stress Out	Ouagadougou (Burkina Faso)
12	7 <sup>ème</sup> édition du Festival Salon Musique	13, 18 et 20 janvier	Hôtel <mark>Ri</mark> cardo, Labis <mark>Ou</mark> agadougou	Ouagadougou (Burkina Faso)
13	Semaine International du Premier Film	14-21 janvier	Esplanade de l'hôtel de ville	Yaoundé (Cameroun)
14	12 <sup>ème</sup> édition du Festival Internationale de Danse de Ouagadougou	20-27 janvier	CDC la termitière	Ouagadougou (Burkina Faso)
15	9ème édition du Festival Culturel Ogobagna	22-28 janvier	Place du Cinquantenaire	Bamako <b>(Mali)</b>



facebook.com/CERAV/Afrique





Contact : CERAV/Afrique Tél : (+226) 20 97 42 20 E-mail : ceravafrique@gmail.com



Le Délégué général et l'ensemble du personnel du CERAV/Afrique souhaitent une très bonne année 2024 à toutes et à tous



#### **PARTENARIAT**









Wallonie - Bruxelle International.be





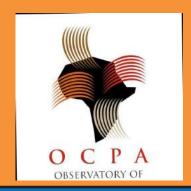












#### PAYS MEMBRES DU CERAV/AFRIQUE

**Burkina Faso** 

**Royaume du MAROC** 

Republique de la Côte d'ivoire

République du Sénégal

Republique du Ghana

République du Tchad

#### **CERAV INFOS**

#### **EDITION SPECIALE**

01 BP 104 Bobo-Dioulasso 01 Burkina Faso Tél: (00226) 20 97 42 20/21 E-mail:

ceravafrique@gmail.com <u>Site web:</u>

 $\underline{www.cerava frique.org}$ 

<u>Administration</u>

**DELEGATION GENERALE** 

Directeur de publication

Wendlasida Herman POUYA

<u>Directeur de rédactio</u>n

Ousmane BANGRE

Rédacteur en chef

Bangba Emmanuel KONKOBO

Equipe de redaction

**Ousmane BANGRE** 

**Bangba Emmanuel KONKOBO** 

Pagnagdé Parfait KAPIOKO

Sié Alfred Dougoutiqui KAM

Equipe de montage

Sié Alfred Dougoutigui KAM

**Boukary SAWADOGO** 

Abraham DAYAMBA

Correcteurs

Yikiréga Bazomboè BAZIE

Domonvaraman DABIRE







